

Regard transfrontalier sur la santé des jeunes

santé

jeunes

Aisne

Enquête réalisée dans le département de l'Aisne (France)
et la province du Hainaut (Belgique) en 2003-2004

Hainaut

Surcharge pondérale et ses déterminants

L'obésité correspond à une accumulation excessive de tissu adipeux, qui a des conséquences sur la santé des individus. Cette accumulation résulte d'un déséquilibre entre les apports nutritionnels et les dépenses énergétiques de l'individu. Ce déséquilibre peut avoir des origines multiples et ses déterminants peuvent être génétiques, biologiques, environnementaux ou comportementaux. Parmi ces derniers, l'alimentation, d'une part, l'activité physique, d'autre part, ont un rôle fondamental. Mais d'autres facteurs interviennent plus fondamentalement comme déterminants de ces comportements : psychologiques, sociaux, économiques... Plus que l'obésité ou le surpoids en eux-mêmes, ce sont leurs conséquences sur l'état de santé qui posent problème. En effet, le rôle déterminant du surpoids ou de l'obésité dans la survenue d'un grand nombre de pathologies a pu être démontré : maladies cardio-vasculaires, hypertension artérielle, diabète, certains cancers, troubles psychologiques. Un rôle dans d'autres pathologies, comme certaines pathologies pulmonaires ou de l'appareil locomoteur, est également envisagé. Des études pédiatriques montrent également qu'une obésité chez l'enfant s'accompagne d'une surmortalité et d'une surmorbidity quand celui-ci atteint l'âge adulte. La mesure de l'indice de masse corporelle (IMC) est maintenant la méthode la plus utilisée pour déterminer si une personne présente un surpoids ou une obésité. L'indice de masse corporelle est calculé en divisant le poids en kilogramme d'un individu par le carré de sa taille en mètre, le résultat s'exprimant en kg/m^2 .

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) propose une classification de la population adulte (supérieur ou égal à 18 ans). Plusieurs découpages peuvent être retenus, notamment un qui permet d'isoler les personnes avec un poids insuffisant :

- poids insuffisant : IMC inférieur à $18,5 \text{ kg}/\text{m}^2$
- corpulence normale : IMC compris entre $18,5 \text{ kg}/\text{m}^2$ et $24,9 \text{ kg}/\text{m}^2$
- surpoids : IMC compris entre $25 \text{ kg}/\text{m}^2$ et $29,9 \text{ kg}/\text{m}^2$
- obésité : IMC supérieur ou égal à $30 \text{ kg}/\text{m}^2$.

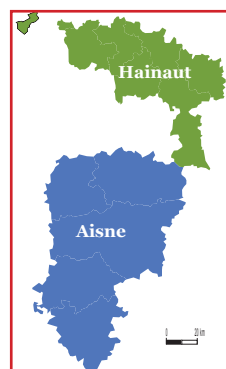
On utilise le terme de surcharge pondérale pour les personnes présentant soit un surpoids, soit une obésité. Pour les enfants, ces normes ne peuvent être utilisées car la corpulence normale varie tout au long de la croissance. Un consensus international pousse à utiliser des courbes de l'IMC par sexe et par âge. Ces courbes rejoignent les valeurs seuils de 25 et $30 \text{ kg}/\text{m}^2$ à 18 ans. Au delà de ce qui est proposé dans la classification faite par l'OMS, les aspects de maigreur sont également à prendre en compte. En effet, et paradoxalement, une trop grande préoccupation pour garder ou obtenir un poids dit " idéal ", notamment en restreignant sévèrement l'apport calorique, a aussi des effets délétères. Elle affecte négativement l'image de soi, et est un facteur de risque important de développer une obésité future ou un trouble grave du comportement alimentaire (anorexie, boulimie, perte du contrôle sur l'alimentation) qui peut avoir autant de conséquences qu'un excès de poids.

Ce document présente les prévalences d'excès de poids et d'obésité observées chez les jeunes âgés de 11 ans, 14 ans et 17 ans de part et d'autre de la frontière franco-belge (province du Hainaut et département de l'Aisne) en 2004.

Il les met en relation avec les principaux facteurs de risque que sont l'activité physique, la sédentarité et les habitudes alimentaires. Cette enquête était la deuxième s'adressant à cette population, ce document permet de mesurer ainsi les principales évolutions survenues en sept ans depuis 1997.

Sommaire

Poids et image du corps	p 2
Activité sportive	p 4
Habitudes alimentaires	p 6
Sédentarité	p 8
Analyses croisées	p 10
Quelques points à retenir	p 12
Méthodologie	p 12



Poids et image du corps

Selon l'indice de Quételet ⁽¹⁾, calculé à partir du poids et de la taille mesurés, 23,6 % des Hainuyers et 26,1 % des Hainuyères de 11 ans présentent un poids supérieur à la normale. Une obésité est observée pour 5,5 % des garçons et 7,0 % des filles. Ainsi, les filles semblent plus nombreuses à présenter un excès de poids, mais les différences observées ne sont pas significatives. De l'autre côté de la courbe de corpulence, un déficit de poids est observé chez 4,5 % des jeunes de cette classe d'âge.

À 14 ans, la proportion de jeunes qui présentent un poids supérieur à la normale est de 20,6 %, soit 15,4 % de surpoids et 5,2 % d'obésité. Les garçons et les filles de cette tranche d'âge sont concernés dans les mêmes proportions par la surcharge pondérale. Mais les filles de 14 ans se distinguent des filles de 11 ans par une tendance à l'excès de poids moins fréquente. Dans les catégories de poids inférieurs à la normalité, les garçons sont en fréquence plus nombreux que les filles, mais sans se distinguer de façon significative. Au total, ce sont 5,6 % des jeunes de cet âge qui se trouvent, soit en état de poids insuffisant (3,8 %), soit en état de maigreur (1,8 %).

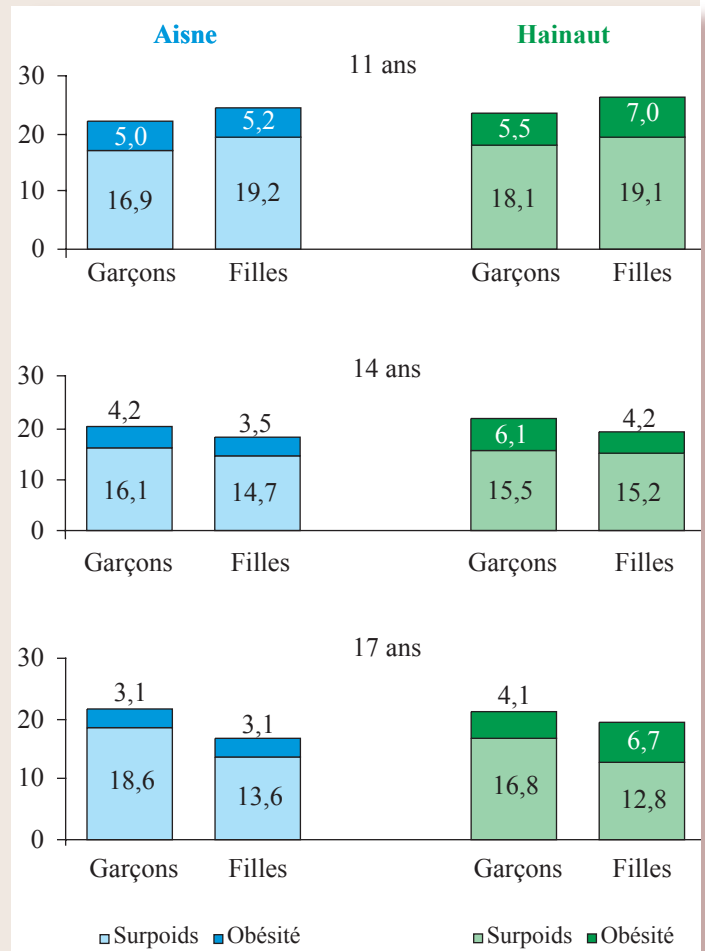
À 17 ans, le nombre de jeunes concernés par une surcharge pondérale s'élève à 20,3 %, se répartissant en 15,0 % de surpoids et 5,3 % d'obésité. La prévalence de l'excès de poids est proche de celle observée dans la classe d'âge intermédiaire, les filles étant là aussi moins touchées que les garçons les plus jeunes. À l'opposé, 6,6 % des jeunes présentent un poids inférieur à la normale.

Dans le département de l'Aisne, la proportion de jeunes de 11 ans concernés par une surcharge pondérale est estimée à 23,2 % (21,9 % des garçons et 24,4 % des filles avec une différence non significative), le taux d'obésité s'élevant à 5,1%. La proportion de jeunes qui présentent un poids inférieur à la normale est de 5,8 %.

À 14 ans, 19,3 % des jeunes présentent une surcharge pondérale, avec un taux d'obésité avoisinant les 4 %. Il n'y a pas de différence significative entre les garçons et les filles. Par contre, une diminution de l'excès de poids est observée chez les filles par rapport aux filles de 11 ans. À cet âge, la proportion de jeunes qui présentent un poids inférieur à la normale est de 6,3 %.

À 17 ans, la prévalence de la surcharge pondérale s'élève à 21,7 % chez les garçons. Ces derniers se distinguent de façon significative des filles parmi lesquelles la surcharge pondérale est estimée à 16,7 %. En revanche, les situations d'obésité sont aussi fréquentes chez les filles que chez les garçons, touchant 3,1 % de cette population. Les valeurs observées chez les filles confirment la tendance à la diminution de la surcharge pondérale lorsque l'âge augmente. Dans les catégories de poids inférieurs à la normalité, on dénombre 4,8 % des jeunes de cet âge.

Prévalences de l'obésité et du surpoids en 2004 (en %)



Source : ORS Picardie, OSH - 2004

⁽¹⁾ Indice de Quételet ou IMC (indice de masse corporelle) :

L'indice de masse corporelle mesure la corpulence des individus et est calculé selon la formule suivante : $IMC = P/T^2$ (P : poids en kg ; T : taille en m). Il est alors possible d'ordonner la population en différentes classes selon l'IMC obtenu. Pour cette analyse, cinq classes de l'indice de masse corporelle ont été construites (maigres, poids insuffisants, normaux, surpoids et obèses). Les catégories de poids inférieurs à la normale ainsi que le seuil inférieur de cette catégorie ont été définis à partir des travaux de M.-F. Rolland-Cachera. Les seuils retenus pour définir la limite supérieure de la normalité ainsi que ceux du surpoids et de l'obésité font référence à la grille de l'International Obesity Task force (IOTF).

Caractéristique commune (1)

entre l'Aisne et le Hainaut :

«Les filles sont plus nombreuses à présenter un excès de poids à 11 ans.

C'est l'inverse à 14 et 17 ans et pourtant...»

Caractéristique commune (2)

entre l'Aisne et le Hainaut :

«...Les filles sont plus nombreuses à vouloir perdre du poids en vieillissant.

Par contre, on ne constate pas de différence suivant l'avancée en âge chez les garçons».

Regard transfrontalier

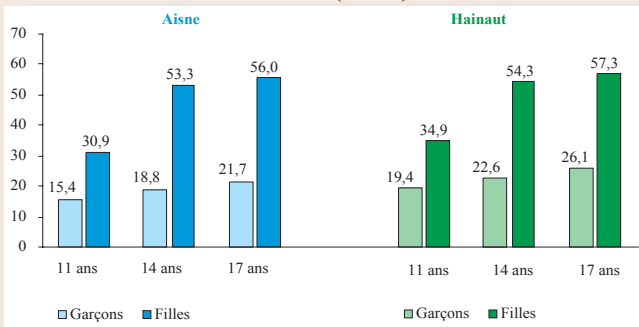
Hormis pour les garçons de 17 ans, la prévalence de jeunes présentant un poids supérieur à la normale est toujours plus élevée dans la province du Hainaut. Mais les écarts entre les valeurs belges et françaises sont faibles (le plus élevé est égal à 2,8 % et concerne les filles de 17 ans) et ne sont pas significatifs. De part et d'autre de la frontière, on observe des effets identiques d'âge et de sexe. Dans la classe d'âge la plus jeune, les garçons sont moins nombreux que les filles à présenter un excès de poids, le phénomène s'inverse aux âges plus élevés. Toutefois, les résultats ne sont pas significatifs et ne permettent pas de conclure en l'existence d'une différence entre les sexes, sauf chez les jeunes de 17 ans de l'Aisne, pour lesquels on constate que les garçons sont plus touchés par la surcharge pondérale. Chez les filles, le nombre de sujets en excès de poids est plus élevé dans le groupe des 11 ans par rapport aux classes d'âge supérieures.

La surcharge pondérale est affectée par le statut socioéconomique de la cellule familiale. En effet, toutes choses étant égales par ailleurs, il est établi un lien entre le nombre de revenus du ménage et la catégorie socioprofessionnelle du père. D'une part, plus le nombre de revenus résultant de l'activité professionnelle perçus par le ménage est faible, plus le nombre de jeunes en excès de poids est élevé.

D'autre part, les jeunes dont le père exerce un travail manuel de faible qualification sont plus touchés que les jeunes dont le père occupe une profession non manuelle qualifiée (cadres et professions libérales).

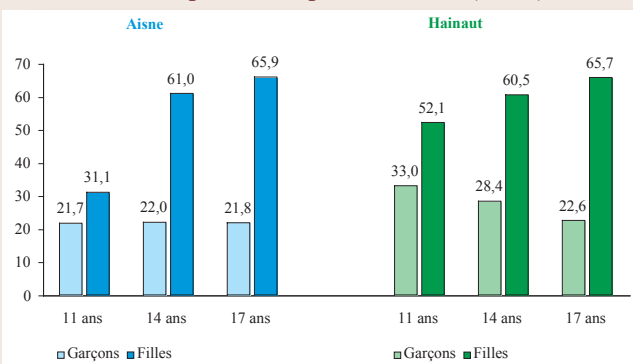
L'impact des variables socioéconomiques se traduit également à travers les variations observées selon la filière d'enseignement. C'est au niveau de l'enseignement de « qualification » (enseignement professionnel pour la France et enseignement professionnel et technique pour la Belgique) que l'on trouve le plus grand nombre de jeunes en surcharge pondérale. Au sein de cette filière, 27,1 % des Axonnais, 20,3 % des Axonnaises et 33,0 % des Hainuyères ont un poids supérieur à la normale contre respectivement 15,7 %, 14,2 % et 13,2 % de ceux et celles qui suivent l'enseignement général. Pour les garçons du Hainaut, les observations vont dans le même sens (22,1 % de surcharge en qualification versus 19,9 %) mais ne permettent pas de conclure en une différence significative entre les filières.

Proportion de jeunes insatisfaits de leur corps en 2004 (en %)



Source : ORS Picardie, OSH - 2004

Proportion de jeunes de poids normal désirant perdre du poids en 2004 (en %)



Source : ORS Picardie, OSH - 2004

Régression logistique où la variable dépendante est le fait de présenter un poids supérieur à la normale en 2004*

	OR ajusté	IC à 95 %
Région		
Aisne	1,00	
Hainaut	1,04	0,89-1,21
Sexe		
Filles	1,00	
Garçons	1,06	0,92-1,24
Âge		
11 ans	1,25 *	1,04-1,51
14 ans	1,04	0,86-1,25
17 ans	1,00	
Revenu^b		
Aucun	1,52 *	1,08-2,14
1 revenu	1,18 *	1,00-1,39
2 revenus	1,00	
Catégorie socioprofessionnelle du père		
Travail manuel non qualifié	1,37**	1,08-1,74
Travail manuel qualifié, artisans, commerçants et petits indépendants	1,22	0,92-1,62
Employés moyennement qualifiés	1,16	0,87-1,56
Cadres et professions libérales	1,00	

Source : ORS Picardie, OSH - 2004

* ajusté par un modèle logistique sur le sexe, l'âge et le lieu de résidence

^b le nombre de revenus correspond au nombre de parents exerçant une activité professionnelle

* 0,01 < p < 0,05 ; ** 0,001 < p < 0,01

Être insatisfait de son apparence physique est un sentiment qui peut être ressenti dès le plus jeune âge. Il concerne un jeune sur quatre à 11 ans (Hainaut : 26,8 % ; Aisne : 23,2 %) et est plus présent dans les groupes plus âgés, concernant plus d'un jeune sur trois à 14 ans (Hainaut : 37,7 % ; Aisne : 35,8 %) et près de deux jeunes sur cinq à 17 ans (Hainaut : 40,2 % ; Aisne : 38,7 %).

Aucune différence significative n'est mise en évidence entre les deux pays chez les filles pour l'insatisfaction de leur corps. À l'inverse, chez les garçons, tous âges confondus, on constate que les Hainuyères sont plus nombreuses à être insatisfaites de leur corps que les Axonnaises. Par ailleurs, il existe une différence significative entre les sexes, les filles étant toujours plus nombreuses à se déclarer insatisfaites de leur corps que leurs homologues masculins.

La volonté de perdre du poids est exprimée par une large majorité des jeunes qu'ils soient ou non en surcharge pondérale. Ainsi, ils le souhaitent dans plus de neuf cas sur dix pour les filles et dans huit à neuf cas sur dix pour les garçons dans l'Aisne comme dans le Hainaut lorsqu'ils sont en surcharge pondérale. Elle s'exprime également chez les jeunes de poids normal, et en particulier chez les filles (envie de maigrir plus fréquente dans le Hainaut pour les jeunes de 11 ans et pour les garçons de 14 ans que dans l'Aisne).

Dans la province du Hainaut, la volonté de perdre du poids concerne 44,8 % des garçons et 61,9 % des filles à 11 ans. Cette volonté est moins souvent déclarée chez les garçons plus âgés (40,7 % à 14 ans et 35,7 % à 17 ans). Inversement, elle s'exprime plus souvent chez les filles à 14 ans et 17 ans (69,1 % et 72,3 % respectivement).

Dans le département de l'Aisne, la proportion de garçons qui désirent maigrir varie peu entre les trois groupes d'âge (34,7 % à 11 ans, 36,9 % à 14 ans et 34,6 % à 17 ans). Chez les filles, on observe une nouvelle fois une volonté de perdre du poids plus fréquente dans les groupes d'âge élevé (45,2 % à 11 ans, 67,5 % à 14 ans et 69,9 % à 17 ans).

Évolutions 1997-2004

Dans la province du Hainaut, la prévalence de la surcharge pondérale est restée sensiblement stable entre les deux éditions de l'enquête.

Dans le département de l'Aisne, le constat est différent. La proportion de jeunes Axonnais présentant un poids supérieur à la normale (en regroupant surpoids et obésité) a augmenté dans le groupe des 11 ans et dans le groupe des 17 ans. Dans la classe d'âge intermédiaire, on constate une différence entre les sexes : si le nombre de filles en excès de poids a augmenté significativement, celui des garçons n'a pas évolué. En 1997, le nombre de jeunes de 11 ans et 14 ans concernés par la surcharge pondérale était nettement plus faible dans le département de l'Aisne.

Sept ans après, la surcharge pondérale a gagné du terrain chez les jeunes Axonnais et les écarts avec les jeunes Hainuyères se sont fortement réduits.

*standardisation sur le sexe (population de référence : les populations belges et françaises des deux périodes d'enquête)

**le groupe des 17 ans présentait des effectifs trop faibles dans le Hainaut, empêchant toute analyse pertinente de l'évolution. Le groupe des 16 ans se substitue à ce groupe. Il a été constitué en appliquant des critères de sélection moins restrictifs en termes d'âge, et ne constitue pas une population comparable au groupe des 17 ans de l'Aisne

Prévalence standardisée* de la surcharge pondérale (en %)

	1997	2004
Aisne		
11 ans	15,2	22,6
14 ans	16,1	19,6
17 ans	11,2	21,6
Hainaut		
11 ans	24,7	25,7
14 ans	24,1	21,0
16 ans**	19,3	20,2

Source : ORS Picardie, OSH - 1997 et 2004

Activité sportive

Dans le Hainaut, 61,2 % des garçons et 32,8 % des filles de 11 ans déclarent pratiquer régulièrement (c'est-à-dire au moins 2 fois par semaine) un sport en dehors de l'école. Une différence importante apparaît donc selon le sexe : les garçons sont nettement plus sportifs que les filles. Cette différence se retrouve logiquement à travers l'absence de pratique sportive mais aussi par une moins grande adhésion à un club sportif.

Ainsi, 44,6 % des filles déclarent ne jamais pratiquer de sport (ou rarement) contre 24,2 % des garçons. Elles sont moins nombreuses à faire partie d'un club sportif (41,4 % à le déclarer contre 61,0 % des garçons).

Chez les garçons, le nombre de pratiquants réguliers augmente légèrement avec l'âge. À 14 ans, malgré une pratique au sein d'un club moins fréquente (53,4 %), ils sont 66,2 % à déclarer faire du sport régulièrement. À 17 ans, 68,1 % sont des sportifs réguliers et 58,9 % font partie d'un club sportif.

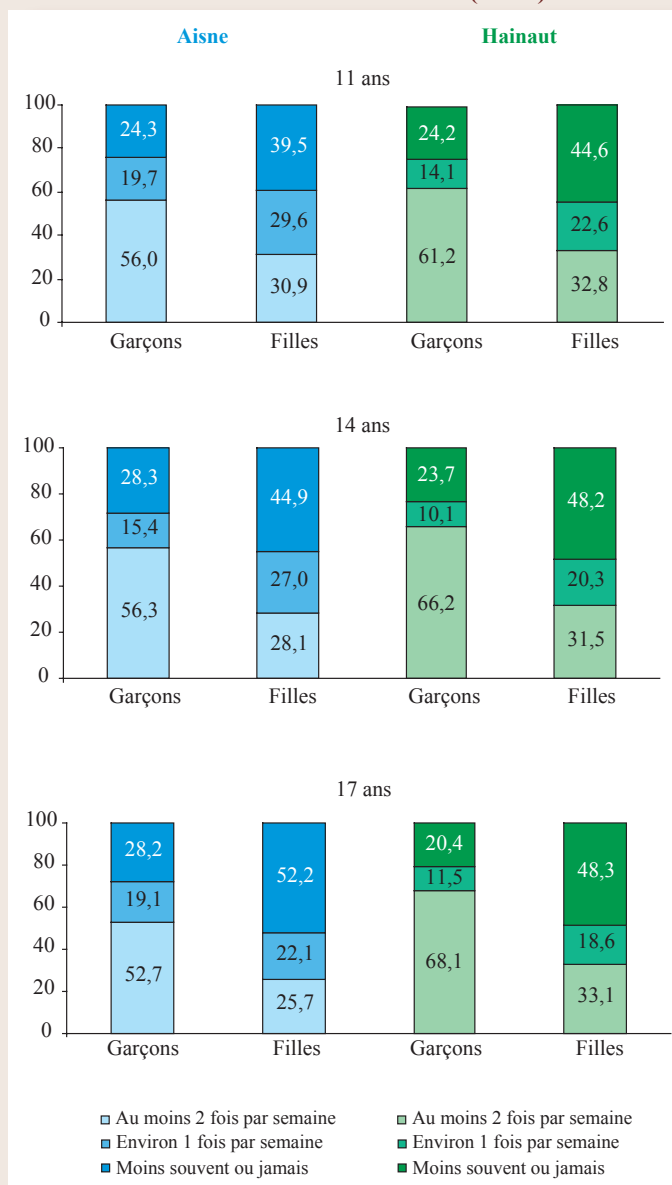
Chez les filles, aucune différence significative n'est observée dans la fréquence de la pratique sportive entre les trois groupes d'âge et la différence avec les garçons reste ainsi très prononcée. La pratique en club diminue de manière significative avec l'âge : elles sont 36,9 % à déclarer faire partie d'un club à 14 ans et 33,0 % à 17 ans.

Dans le département de l'Aisne, 56,0 % des garçons et 30,9 % des filles de 11 ans déclarent une pratique sportive régulière. Inversement, 24,3 % des garçons et 39,5 % des filles déclarent ne jamais pratiquer de sport (ou rarement). Dans ce groupe, 61,1 % des garçons et 48,3 % des filles déclarent faire partie d'un club sportif.

Chez les garçons, la fréquence de la pratique sportive ne varie pas significativement entre les trois groupes d'âge, mais ils sont moins nombreux à 14 ans et à 17 ans à évoluer au sein d'un club (52,5 % et 50,8 % respectivement).

Chez les filles, la pratique sportive diminue avec l'âge accentuant les écarts avec les garçons. Ainsi, elles sont 44,9 % à 14 ans et 52,2 % à 17 ans à déclarer ne jamais faire de sport (ou rarement). La pratique en club diminue également avec l'âge puisqu'elle ne concerne plus que 39,6 % des filles à 14 ans et 26,9 % des filles à 17 ans.

Répartition de la pratique du sport en dehors de l'école en 2004 (en %)



Source : ORS Picardie, OSH - 2004

Caractéristique commune (3)
entre l'Aisne et le Hainaut :

«Quel que soit l'âge, les filles sont deux fois moins nombreuses que les garçons à pratiquer au moins 2 fois par semaine un sport».

Caractéristique commune (4)
entre l'Aisne et le Hainaut :

«Quels que soient le sexe et l'âge, une diminution sensible de l'activité sportive régulière en sept ans».

Regard transfrontalier

Pour les jeunes de 11 ans, les observations ne permettent pas de conclure en l'existence d'une différence entre les fréquences de la pratique sportive des Axonnais et des Hainuyers. Dans les groupes d'âge plus élevés, des différences significatives apparaissent. Ainsi, à 14 ans, les garçons du Hainaut sont plus nombreux à déclarer une pratique sportive régulière : 66,2 % d'entre eux font du sport au moins 2 fois par semaine contre 56,3 % des Axonnais du même âge. Parmi les 17 ans, les Hainuyers sont également plus sportifs : 84,1 % font du sport en dehors de l'école contre 76,6 % des Axonnais de 17 ans et 68,1 % des Hainuyers ont une activité physique régulière contre 52,7 % des Axonnais. Toujours parmi ces 17 ans, les écarts observés sont d'autant plus favorables pour les jeunes belges, qu'ils concernent également les filles. En effet, 33,1 % des Hainuyères déclarent une pratique sportive régulière contre 25,7 % des Axonnaises du même âge.

En ce qui concerne le sport en club, des différences sont également observées. Dans le groupe des 17 ans, les jeunes de l'Aisne sont moins nombreux à faire partie d'un club sportif. Pour les filles, ce résultat est d'autant plus interpellant qu'à 11 ans, les Axonnaises sont plus nombreuses que les Hainuyères à déclarer une activité sportive en club.

La pratique régulière d'une activité sportive est affectée par le statut socio-économique de la cellule familiale. En effet, toutes choses égales par ailleurs, il est établi un lien entre le nombre de revenus du ménage et la catégorie socioprofessionnelle du père.

D'une part, les jeunes dont les parents perçoivent deux revenus sont plus nombreux à pratiquer régulièrement un sport que les jeunes issus d'un ménage qui ne perçoit qu'un seul revenu.

D'autre part, les jeunes dont le père occupe une profession non manuelle qualifiée (cadres et professions libérales) pratiquent une activité physique plus régulièrement que les autres.

Pourquoi les jeunes font-ils du sport ?⁽²⁾

À 11 ans, les garçons rêvent d'une carrière sportive. Dans le Hainaut, cette motivation apparaît en première position des raisons les plus souvent évoquées (46,8 %) devant la santé (37,4 %) et le plaisir (34,9%). Dans l'Aisne, elle arrive en deuxième position (45,2 %), après le plaisir (47,4 %) et devant la santé (31,9 %).

Pour les Hainuyers et Axonnais de 14 ans, le plaisir est la première motivation (Hainaut : 51,8 % ; Aisne : 69,9 %). Dans ce groupe d'âge, la santé est la deuxième raison la plus souvent citée (Hainaut : 34,5 % ; Aisne : 31,3 %), suivie de près par les motivations professionnelles dans le Hainaut (33,7 %) et par la musculature dans l'Aisne (28,0 %).

À 17 ans, le plaisir reste la première motivation (Hainaut : 62,4 % ; Aisne : 65,8 %). Si la santé représente toujours la deuxième motivation dans le Hainaut (38,7 %) devant la musculature (29,6 %), elle n'arrive qu'en quatrième position dans l'Aisne (29,6 %) où elle est devancée par la musculature (35,7 %) et la compétition (31,1 %).

Dans les trois groupes d'âge, les réponses des filles se concentrent essentiellement sur la santé et le plaisir, la troisième motivation arrivant loin derrière (sauf pour les Axonnaises de 17 ans).

Pour les Hainuyères de 11 ans, la santé (60,0 %) devance le plaisir (51,7 %) et la compétition (16,7 %). Pour les Axonnaises du même âge, c'est le plaisir qui arrive en première position (68,2 %) devant la santé (49,6 %) et la compétition (14,0 %).

Pour les filles plus âgées, le plaisir est la principale motivation (Hainaut : 63,6 % à 14 ans et 60,7 % à 17 ans ; Aisne 70,7 % à 14 ans et 67,8 % à 17 ans), devant la santé (Hainaut : 50,0 % à 14 ans et 40,4 % à 17 ans ; Aisne 38,3 % à 14 ans et 32,8 % à 17 ans). Dans le Hainaut, la perte de poids se place en troisième position des raisons les plus souvent avancées, à 14 ans (19,1 %) comme à 17 ans (19,6 %), ex-æquo avec la musculature pour les filles de 17 ans. Dans l'Aisne, la troisième raison la plus souvent évoquée est la musculature (18,2 % à 14 ans et 31,7 % à 17 ans).

Pourquoi les jeunes ne font-ils pas de sport ?⁽³⁾

Le manque de temps est la principale raison évoquée par les jeunes qui ne pratiquent pas de sport : elle a été citée en première raison par trois jeunes sur dix dans le groupe des 11 ans (Hainaut : 29,4 % ; Aisne : 30,6 %), et plus souvent chez les jeunes de 14 ans (Hainaut : 47,7 % ; Aisne : 41,1 %) et 17 ans (Hainaut : 45,5 % ; Aisne : 60,0 %). Le fait de pratiquer d'autres d'activités est une raison évoquée par plus d'un jeune sur cinq avec des proportions proches de part et d'autre de la frontière et à travers les trois groupes d'âge.

Dans le groupe des 11 ans, la proportion de jeunes qui ont choisi d'évoquer leur désintérêt pour le sport (« je n'aime pas le sport ») est d'environ 15 % dans le Hainaut comme dans l'Aisne. Le désintérêt pour le sport n'est pas plus souvent cité par les Hainuyers de 14 ans par rapport à leurs cadets ; ce n'est pas le cas des Axonnais de 14 ans qui l'ont retenu dans plus d'un cas sur quatre (26,5 %).

À 17 ans, près d'un jeune sur quatre a choisi cette raison pour justifier son inactivité sportive. À noter que l'absence d'un centre sportif à proximité du domicile a été plus souvent choisie comme raison principale par les jeunes de 11 ans (19,7 %) et 17 ans (12,8 %) de l'Aisne par rapport aux jeunes de 11 ans (9,0 %) et 17 ans (6,2 %) du Hainaut.

⁽²⁾ le « sportif » pouvait choisir deux réponses au maximum parmi les propositions suivantes : pour le plaisir, faire des compétitions, rencontrer des amis, rester en bonne santé, devenir sportif professionnel, maigrir, se muscler, passer le temps, être obligé, autre raison.

⁽³⁾ le « non sportif » pouvait choisir deux réponses au maximum parmi les propositions suivantes : ne pas aimer le sport, ça coûte trop cher, parents ne veulent pas, ne pas être en assez bonne santé, faire d'autres activités, manque de temps, pas de centre sportif près du domicile, être dangereux, ne sais pas, autre raison.

Régression logistique où la variable dépendante est le fait de pratiquer un sport au moins deux fois par semaine en dehors de l'école en 2004^a

	OR ajusté	IC à 95 %
Région		
Aisne	1,00	
Hainaut	1,37 ***	1,21-1,56
Sexe		
Filles	1,00	
Garçons	3,44 ***	3,04-3,90
Âge		
11 ans	1,03	0,88-1,20
14 ans	1,02	0,88-1,20
17 ans	1,00	
Revenu^b		
Aucun	1,27	0,94-1,73
1 revenu	1,00	
2 revenus	1,35 ***	1,19-1,55
Catégorie socioprofessionnelle du père		
Travail manuel non qualifié	1,00	
Travail manuel qualifié, artisans, commerçants et petits indépendants	1,07	0,90-1,27
Employés moyennement qualifiés	1,08	0,90-1,30
Cadres et professions libérales	1,37 ***	1,14-1,65

Source : ORS Picardie, OSH - 2004

^a ajusté par un modèle logistique sur le sexe, l'âge et le lieu de résidence

^b le nombre de revenus correspond au nombre de parents exerçant une activité professionnelle

* 0,01 < p < 0,05 ; *** p < 0,001

Évolutions 1997-2004

Entre les deux enquêtes, le Hainaut connaît une diminution significative du nombre de sportifs réguliers chez les garçons et filles de 11 ans et chez les filles de 14 ans. Pour les autres groupes d'âge et sexe, les observations vont également dans le sens d'une évolution à la baisse mais sans être significatives. Ainsi, tous groupes d'âge et sexe confondus, la pratique régulière de l'activité physique sportive a diminué de 12 % chez les Hainuyers, et 31 % chez les Hainuyères en sept ans.

Dans le département de l'Aisne, le même constat est fait. L'activité sportive régulière est moins fréquente en 2004, avec une diminution qui semble encore plus marquée que chez les jeunes du Hainaut. Les proportions de sportifs réguliers ont diminué de manière significative chez les garçons et filles de 11 ans et 14 ans. Chez les Axonnais de 17 ans, les observations ne permettent pas de conclure en une évolution significative, mais les proportions de 2004 sont également plus faibles que celles de 1997. Ainsi, tous groupes d'âge confondus, l'activité sportive a diminué de 21 % chez les jeunes Axonnais et de 42 % chez les jeunes Axonnaises.

Cette diminution est d'autant plus inquiétante pour les jeunes de l'Aisne qu'elle s'accompagne d'une diminution significative de la pratique au sein d'un club de l'ordre de 20 % chez les filles comme chez les garçons (dans le Hainaut, la pratique au sein d'un club reste quasi la même).

*standardisation sur l'âge (population de référence : les populations belges et françaises des deux périodes d'enquête)

Proportion de jeunes pratiquant au moins 2 fois par semaine un sport en dehors de l'école (en %)

	Garçons		Filles	
	1997	2004	1997	2004
Aisne				
11 ans	76,0	56,3	54,1	32,8
14 ans	71,0	57,6	54,3	28,6
17 ans	63,0	54,8	34,4	23,4
Ensemble*	71,8	56,6	50,8	29,5
Hainaut				
11 ans	75,9	64,1	56,4	34,6
14 ans	71,0	65,1	43,3	32,5
17 ans	65,9	59,8	35,6	28,5
Ensemble*	72,3	63,8	47,7	32,7

Source : ORS Picardie, OSH - 1997 et 2004

Habitudes alimentaires

Dans la province du Hainaut, un peu plus d'un jeune de 11 ans sur dix a l'habitude de sauter le petit déjeuner pendant la semaine de classe, avec peu de différence selon le sexe.

Chez les jeunes de 14 ans et 17 ans, sauter le petit déjeuner est un comportement plus fréquent, et en particulier chez les filles.

Près d'un garçon de 14 ans sur quatre déclare sauter régulièrement le premier repas du matin. Ils sont trois sur dix à le faire à 17 ans.

Contrairement à ce qui est observé chez les plus jeunes, une différence apparaît selon le sexe dans les groupes d'âge plus élevé. Les filles sont plus nombreuses que les garçons à avoir cette mauvaise habitude alimentaire, elles sont près de quatre sur dix à le déclarer à 14 ans et à 17 ans.

Dans le département de l'Aisne, l'absence régulière de prise de petit déjeuner concerne près de 15 % des garçons, sans différence entre les trois groupes d'âge. À 11 ans, les filles ne se distinguent pas des garçons, elles sont un peu plus de 12 % à déclarer sauter régulièrement le petit déjeuner. Inversement, pour les filles plus âgées, il existe une plus grande irrégularité dans la prise du petit déjeuner (24,4 % à 14 ans et 26,6 % à 17 ans).

Régression logistique où la variable dépendante est le fait de sauter régulièrement le petit déjeuner pendant la semaine de classe^a

Région	OR ajusté	IC à 95 %
Aisne	1,00	
Hainaut	1,70***	1,47-1,79
Sexe		
Filles	1,69***	1,45-1,97
Garçons	1,00	
Âge		
11 ans	1,00	
14 ans	1,88***	1,54-2,30
17 ans	2,23***	1,82-2,73
Revenu ^b		
Aucun	1,19	0,85-1,66
1 revenu	1,10	0,91-1,25
2 revenus	1,00	
Catégorie socioprofessionnelle du père		
Travail manuel non qualifié	1,32*	1,05-1,66
Travail manuel qualifié, artisans, commerçants et petits indépendants	1,12	0,85-1,48
Employés moyennement qualifiés	1,24	0,94-1,65
Cadres et professions libérales	1,00	

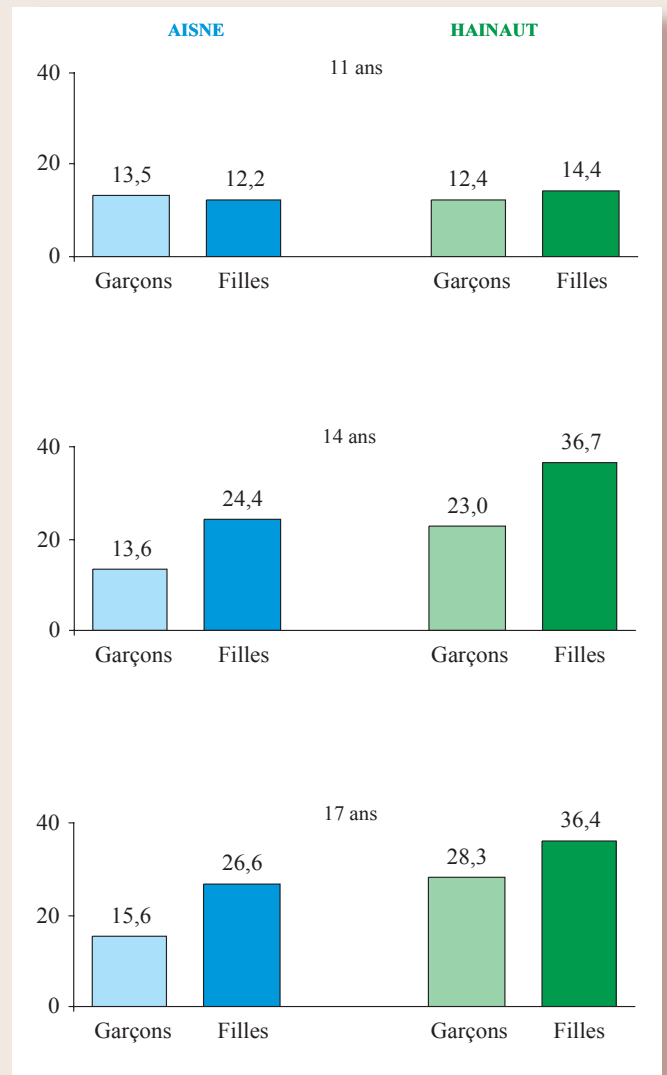
Source : ORS Picardie, OSH - 2004

^a ajusté par un modèle logistique sur le sexe, l'âge et le lieu de résidence

^b le nombre de revenus correspond au nombre de parents exerçant une activité professionnelle

* 0,01 < p < 0,05 ; *** p < 0,001

Proportion de jeunes sautant habituellement le petit déjeuner pendant les semaines de classe en 2004 (en %)



Source : ORS Picardie, OSH - 2004

Caractéristique commune (5) entre l'Aisne et le Hainaut :

«Une augmentation plus conséquente chez les filles que chez les garçons du saut du petit déjeuner avec l'avancée en âge».

Caractéristique commune (6) entre l'Aisne et le Hainaut :

«Une consommation de légumes cuits ou crus et de fruits frais pauvres même si elle est régulière».

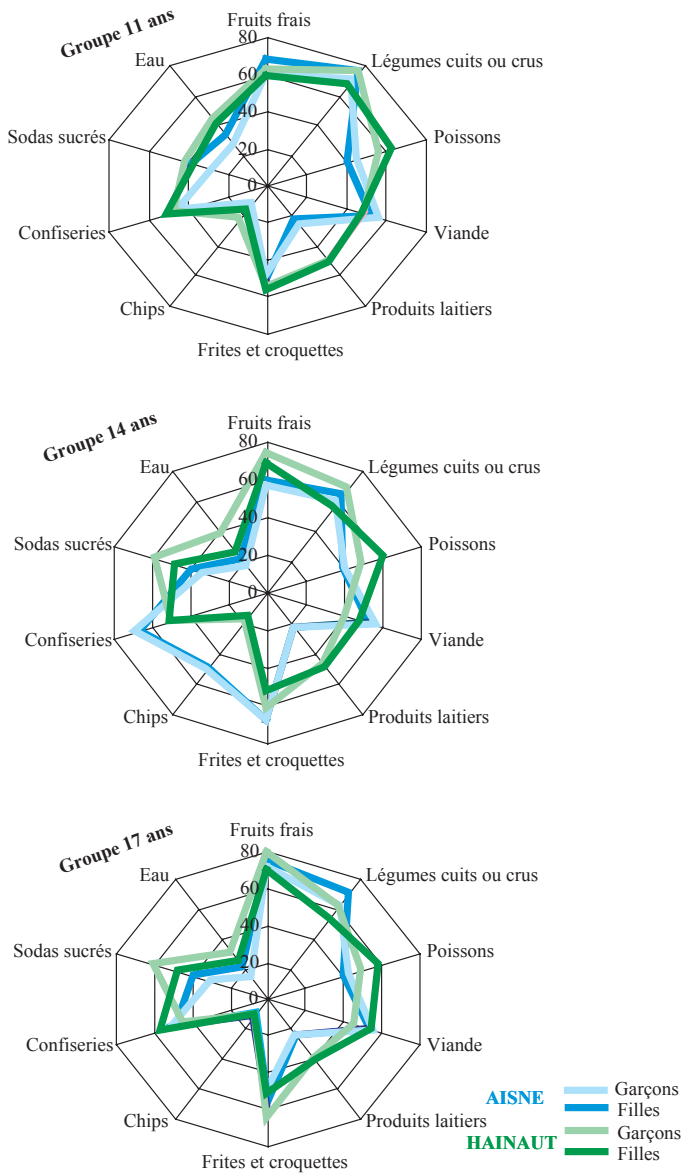
Regard transfrontalier

À 11 ans, sauter le petit déjeuner est un comportement aussi fréquent dans le Hainaut que dans l'Aisne, sans distinction entre filles et garçons. Aux âges plus élevés, la comparaison internationale fait apparaître des différences significatives entre les deux régions, chez les garçons comme chez les filles.

Dans l'Aisne, l'absence de la prise de petit déjeuner n'est pas plus fréquente chez les garçons plus âgés par rapport aux plus jeunes. Au contraire du Hainaut, où son ampleur augmente avec l'âge. Ainsi, sauter le petit déjeuner est un comportement plus fréquent pour les Hainuyers de 14 et 17 ans que pour les Axonnais de même âge.

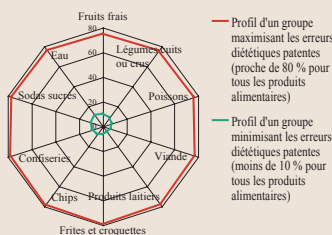
Dans les deux régions, le nombre de filles qui sautent régulièrement le petit déjeuner est plus élevé à 14 et 17 ans qu'à 11 ans. La comparaison transfrontalière met en évidence, pour les groupes de 14 ans et 17 ans, une proportion de jeunes filles ayant cette mauvaise habitude alimentaire plus importante dans le Hainaut que dans l'Aisne.

Profil des jeunes suivant leur comportement alimentaire vis-à-vis de plusieurs produits en référence au Plan national nutrition santé* en 2004 (en %)



Source : ORS Picardie, OSH - 2004

Aide à la lecture des graphiques polaires



- ⁽⁴⁾ Liste des consommations s'écartant des recommandations du PNNS*
- Ne pas manger de fruits tous les jours ou presque
 - Ne pas manger de légumes tous les jours ou presque
 - Manger du poisson moins d'une fois par semaine ou plus de cinq fois par semaine
 - Manger de la viande moins d'une fois par semaine ou plus de cinq fois par semaine
 - Ne pas consommer de produits laitiers tous les jours ou presque
 - Manger des frites ou croquettes de pomme de terre plus d'une fois par semaine
 - Manger des chips plus de deux fois par semaine
 - Manger des bonbons et barres chocolatées plus de deux fois par semaine
 - Boire des sodas une ou plusieurs fois par jour
 - Ne pas boire d'eau tous les jours ou presque

* Plan national nutrition santé en France

Évolutions 1997-2004

Dans la province du Hainaut, la proportion de jeunes déclarant sauter régulièrement le premier repas du matin n'a quasiment pas évolué chez les jeunes de 11 ans et 14 ans. Pour les filles de 17 ans, ce comportement est devenu plus fréquent en 2004 (pour les garçons, les observations ne sont pas significatives, mais l'analyse étendue à un échantillon d'âge plus large semble aller dans le sens d'une stabilité).

Dans le département de l'Aisne, cette habitude alimentaire est devenue plus fréquente dans tous les groupes d'âge, chez les garçons et chez les filles.

Ainsi, tous groupes d'âge confondus, ce type de comportement a augmenté de 65 % chez les filles et a presque doublé chez les garçons (+93 %).

Malgré cette augmentation côté français, le Hainaut demeure plus concerné par cette pratique chez les 14 et 17 ans que l'Aisne mais on ne constate plus de différence chez les 11 ans.

*standardisation sur l'âge (population de référence : les populations belges et françaises des deux périodes d'enquête).

Sauter le petit déjeuner est un comportement qui n'est pas sans rapport avec le statut social du foyer. Son ampleur est plus importante chez les jeunes dont le père exerce un travail manuel de faible qualification que pour les jeunes dont le père occupe une profession non manuelle qualifiée (cadres et professions libérales). Plus précisément, cette distinction selon la catégorie socioprofessionnelle du père concerne les jeunes de 17 ans, peu de différence étant observée dans les groupes d'âge inférieur.

Il est toujours difficile de déterminer les conduites alimentaires à partir d'un questionnaire auto-administré. La diversité des produits, leur fréquence et leur quantité n'en permet pas une restitution aisée. Il est toutefois possible de mettre en exergue les consommations s'écartant du PNNS⁽⁴⁾, à partir de la fréquence de consommation d'un aliment.

À 11 ans, les comportements alimentaires des garçons et des filles d'une même région sont proches. On notera toutefois quelques différences selon le sexe, généralement en défaveur des garçons. La comparaison transfrontalière met en évidence des écarts importants dans les comportements alimentaires des jeunes de 11 ans. Ils sont le plus souvent en défaveur des Hainuyers (poisson, produits laitiers, eau, frites (pour les filles) et sodas sucrés (pour les filles), la seule différence défavorable aux Axonnaises est une surconsommation de viande.

À 14 ans, les garçons et filles de l'Aisne ont des habitudes alimentaires très proches. Ces jeunes se différencient des autres par une consommation plus importante de chips, frites et confiseries. Leur consommation en fruits et légumes est un peu plus régulière, mais ils restent en majorité à déclarer une consommation pauvre. Ils consomment de l'eau plus régulièrement que les jeunes de 11 ans, mais gardent une consommation de sodas aussi élevée, voire plus élevée pour les filles.

Dans le Hainaut, les garçons ont une consommation de légumes, frites, sodas et eau moins satisfaisante alors qu'on observe une consommation de poisson plus pauvre chez les filles. Chez les Hainuyers de cet âge, la consommation quotidienne de sodas s'intensifie, la consommation de légumes est un peu plus satisfaisante qu'à 11 ans, mais les consommations s'écartant du PNNS* restent très fréquentes et la consommation de fruits est plus irrégulière.

Les écarts transfrontaliers sont plus marqués à cet âge. La sous-consommation de poisson, produits laitiers, et eau et la surconsommation de sodas restent plus nombreuses chez les Hainuyers. À leur désavantage, on peut ajouter une consommation de fruits encore plus pauvre. Dans l'Aisne, la consommation de frites, de confiseries et surtout de chips s'est fortement intensifiée et, pour ces aliments, ce sont cette fois les Axonnais qui se positionnent défavorablement par rapport aux jeunes du Hainaut.

Le comportement alimentaire des Axonnais de 17 ans est assez voisin de celui des Axonnais de 11 ans. On notera toutefois, qu'ils ont la consommation de fruits la moins satisfaisante des trois groupes. Dans le Hainaut, le comportement alimentaire des jeunes de 17 ans ne diffère pas de manière significative de celui des jeunes de 14 ans. Mais, pour les fruits, les frites (pour les garçons) et les sodas, les consommations s'écartant des recommandations du PNNS* semblent augmenter avec l'âge. Inversement, les sous-consommations de légumes, de produits laitiers et les surconsommations de chips auraient tendance à se réduire avec l'âge.

Proportion de jeunes sautant habituellement le petit déjeuner pendant les semaines de classe (en %)

	Garçons		Filles	
	1997	2004	1997	2004
Aisne				
11 ans	5,8	13,0	5,9	11,8
14 ans	8,0	13,7	17,6	25,8
17 ans	9,5	17,9	18,7	33,3
Ensemble*	7,3	14,7	12,7	21,0
Hainaut				
11 ans	15,6	12,9	15,1	11,5
14 ans	26,4	22,5	32,2	33,9
17 ans	26,1	35,7	26,7	44,4
Ensemble*	21,7	20,6	23,9	26,0

Source : ORS Picardie, OSH - 1997 et 2004

Sédentarité

À 11 ans, près de quatre Hainuyers sur cinq regardent la télévision entre 16 et 20 heures les jours d'école, sans distinction significative entre les sexes. Par contre, après 20 heures, les garçons la regardent plus fréquemment que les filles (66,7 % contre 55,3 %), cette différence étant significative.

À 14 ans, les proportions de jeunes regardant la télévision entre 16 et 20 heures sont proches chez les garçons et chez les filles (72,0 et 72,5 %). Après 20 heures, les garçons de 14 ans sont, comme les 11 ans, significativement plus nombreux que leurs homologues féminins à regarder la télévision (84,2 % contre 70,4 %).

Chez les plus âgés, un peu plus de la moitié des garçons du Hainaut regardent la télévision entre 16 et 20 heures (55,2 %). Cette proportion est significativement plus élevée chez les filles (68,6 %). *A contrario*, après 20 heures, les garçons sont plus friands de télévision que les filles.

Avec l'avancée en âge, les proportions de jeunes regardant la télévision entre 16 et 20 heures diminuent, alors que les proportions de jeunes regardant la télévision après 20 heures sont croissantes.

Dans le département de l'Aisne, 72,6 % des jeunes âgés de 11 ans regardent la télévision entre 16 et 20 heures les jours d'école, sans différence significative entre les deux sexes, comme pour les Hainuyers. Après 20 heures, moins de la moitié des filles et deux garçons sur trois regardent la télévision. La différence entre les sexes est significative.

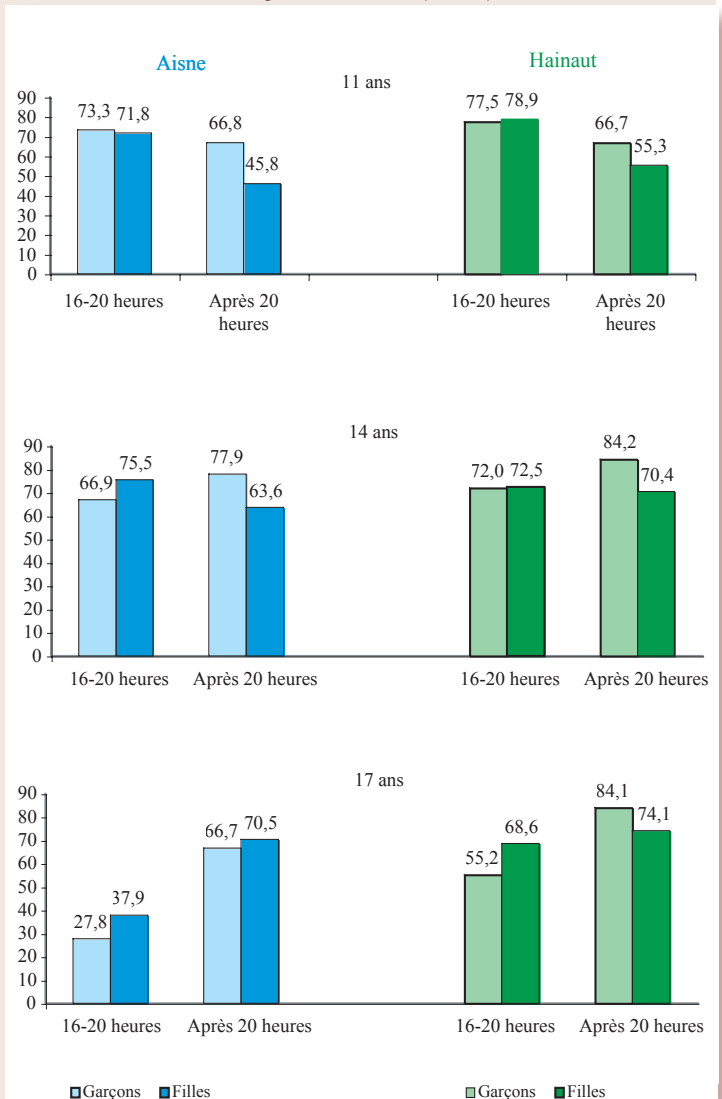
À 14 ans, les filles regardent significativement plus souvent la télévision entre 16 et 20 heures que les garçons, alors qu'après 20 heures, l'inverse est observé. Les différences observées entre les sexes sont significatives.

À 17 ans, les filles sont également plus souvent devant la télévision entre 16 et 20 heures que les garçons, la différence observée étant significative. Après 20 heures, 68,6 % des Axonnaises regardent la télévision, sans différence significative entre les sexes.

La proportion de jeunes regardant la télévision entre 16 et 20 heures est décroissante avec l'âge chez les garçons. Chez les filles, le groupe d'âge intermédiaire, celui des 14 ans, présente la proportion la plus élevée, mais elle n'est pas significativement plus élevée que celle des 11 ans.

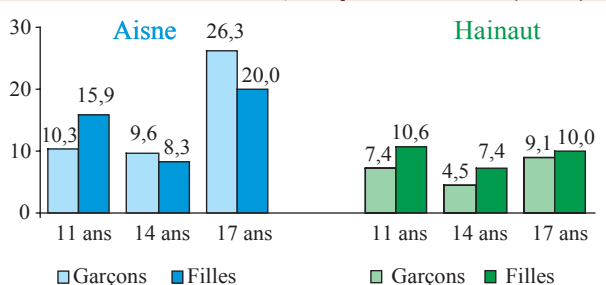
Après 20 heures, la proportion de jeunes Axonnaises regardant la télévision est croissante, ce qui n'est pas le cas chez les garçons : le groupe des 14 ans présente la proportion la plus élevée (77,9 %) alors que les 11 ans et les 17 ans ont des proportions inférieures et proches (respectivement 66,8 et 66,7 %).

Fréquence de jeunes regardant la télévision les jours d'école (en %)



Source : ORS Picardie, OSH - 2004

Fréquence des jeunes ne regardant pas la télévision ni entre 16 et 20 heures, ni après 20 heures (en %)



Source : ORS Picardie, OSH - 2004

Caractéristique commune (*)
entre l'Aisne et le Hainaut :

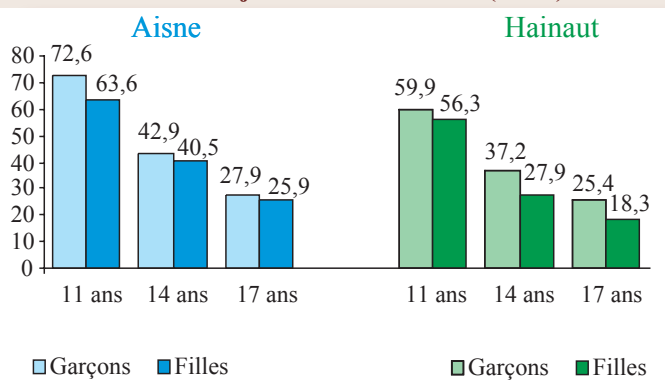
«Ce sont les 14 ans qui sont les plus nombreux à regarder la télévision dans la tranche horaire 16 heures et plus».

Regard transfrontalier

Les proportions de jeunes regardant la télévision entre 16 et 20 heures sont significativement plus élevées dans le Hainaut que dans l'Aisne, excepté pour les filles âgées de 14 ans. Chez ces dernières, ce sont les Axonnaises qui déclarent le plus fréquemment regarder la télévision au cours de cette tranche horaire, mais la différence observée avec la proportion belge n'est pas significative. La plus forte différence est observée pour les jeunes âgés de 17 ans, les proportions observées dans le Hainaut sont près du double des proportions enregistrées dans l'Aisne.

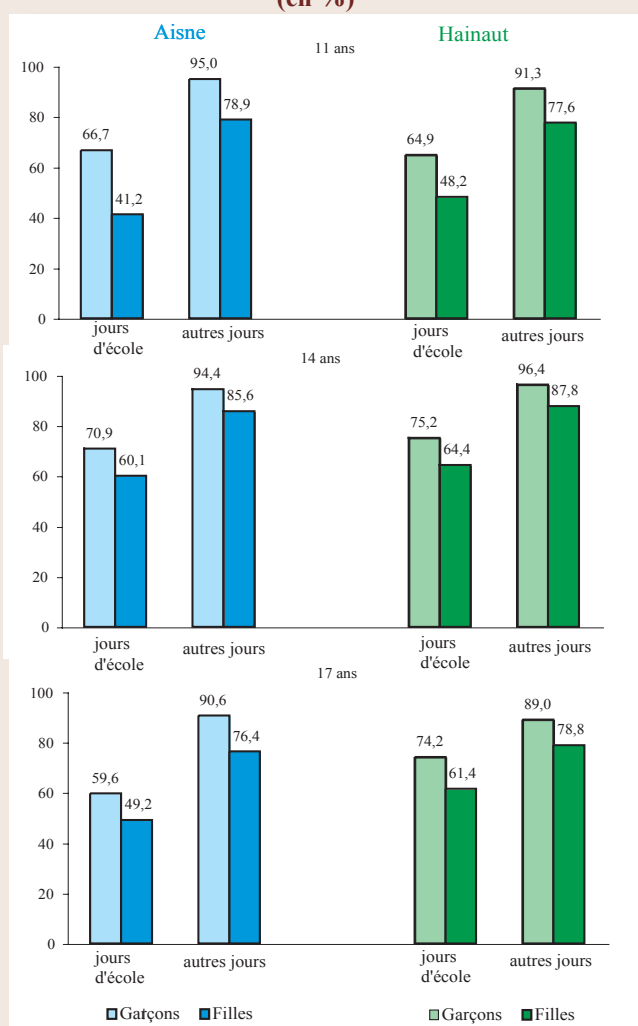
Les Hainuyers regardent également plus fréquemment la télévision après 20 heures que les Axonnais, mais les différences observées sont plus faibles. De plus, elles ne sont significatives que pour les filles de 11 ans et les garçons de 17 ans. Enfin, lorsque l'on s'intéresse aux jeunes qui ne regardent pas du tout la télévision à partir de 16 heures, on constate un pourcentage toujours plus élevé pour les Axonnais par rapport aux Hainuyers, quels que soient le sexe et l'âge, les différences étant particulièrement marquées chez les 17 ans.

Fréquence de jeunes regardant la télévision le matin les jours d'école en 2004 (en %)



Source : ORS Picardie, OSH - 2004

Fréquence de jeunes jouant avec une console-vidéo ou un ordinateur en fonction de l'école ou non en 2004 (en %)



Source : ORS Picardie, OSH - 2004

Évolutions 1997-2004

L'ordinateur est de plus en plus présent au sein des foyers axonnais. Entre 1997 et 2004, la proportion de jeunes disposant d'un ordinateur à la maison a augmenté de 57 %. La progression est un peu plus prononcée chez les jeunes âgés de 17 ans (+62 %) que chez les autres (+56 %).

Cependant, malgré cette augmentation importante survenue au cours des dernières années côté français, on constate encore un sous-équipement de ce côté de la frontière par rapport au côté belge, et ce quel que soit l'âge.

*standardisation sur le sexe, population de référence : les populations françaises des deux périodes d'enquête

**non renseigné dans le Hainaut en 1997

***standardisation sur le sexe et l'âge, population de référence : les populations françaises des deux périodes d'enquête

Regarder la télévision le matin est une attitude plus répandue dans le département de l'Aisne que dans la province du Hainaut. Les différences observées entre les pays sont significatives, excepté chez les garçons âgés de 14 et 17 ans. Cette pratique diminue avec l'âge et semble plus fréquente chez les garçons que chez les filles. Les garçons présentent en effet des proportions plus élevées, les différences par sexe étant significatives uniquement chez les Axonnais de 11 ans et chez les Hainuyers de 14 et 17 ans.

Les jeunes regardent moins fréquemment la télévision le midi que le matin, les déjeuners à l'extérieur, en cantine expliquant ce résultat. Les proportions diminuent fortement avec l'âge. Chez les Axonnais, 62,1 % des garçons et des filles âgés de 11 ans regardent la télévision le midi contre 15,9 % des garçons et 12,1 % des filles âgés de 17 ans. Dans le Hainaut, les proportions passent de 22,3 % à 7,1 % chez les garçons et de 23,9 % à 5,7 % chez les filles. Les proportions françaises sont au moins double des proportions belges.

Regarder la télévision en dehors des jours d'école est pratiqué par plus de neuf jeunes sur dix quels que soient l'âge, le sexe et le pays. L'âge et le sexe sont peu déterminants. Par contre, les Axonnais regardent plus fréquemment la télévision que les Hainuyers, les différences observées étant significatives pour les 11 et 14 ans uniquement.

Jouer avec une console de jeu ou passer du temps devant un ordinateur les jours d'école concerne davantage les garçons que les filles, quels que soient l'âge et le pays. Le groupe d'âge le plus concerné est celui des 14 ans, dans l'Aisne comme dans le Hainaut.

Globalement, les Hainuyers semblent plus nombreux à passer du temps devant l'ordinateur ou la console que les Axonnais, excepté pour les garçons âgés de 11 ans. Les différences observées entre les deux pays sont significatives pour chacun des deux sexes à 17 ans et uniquement pour les filles à 11 ans.

Les jours où il n'y a pas d'école, les pratiques sont moins différenciées selon l'âge et le pays. Une seule différence significative est constatée chez les garçons âgés de 11 ans : les Axonnais sont plus souvent devant la console ou l'ordinateur que les Hainuyers en dehors des jours d'école. Chez les garçons, la proportion dépasse ou avoisine 90 %. Chez les filles, elle s'échelonne de 76,4 % à 87,8 %.

*Caractéristique commune (8)
entre l'Aisne et le Hainaut :
"Que ce soit un jour d'école ou non,
et quel que soit l'âge,
les garçons sont toujours plus nombreux
à passer du temps avec une console-vidéo
ou un ordinateur que les filles".*

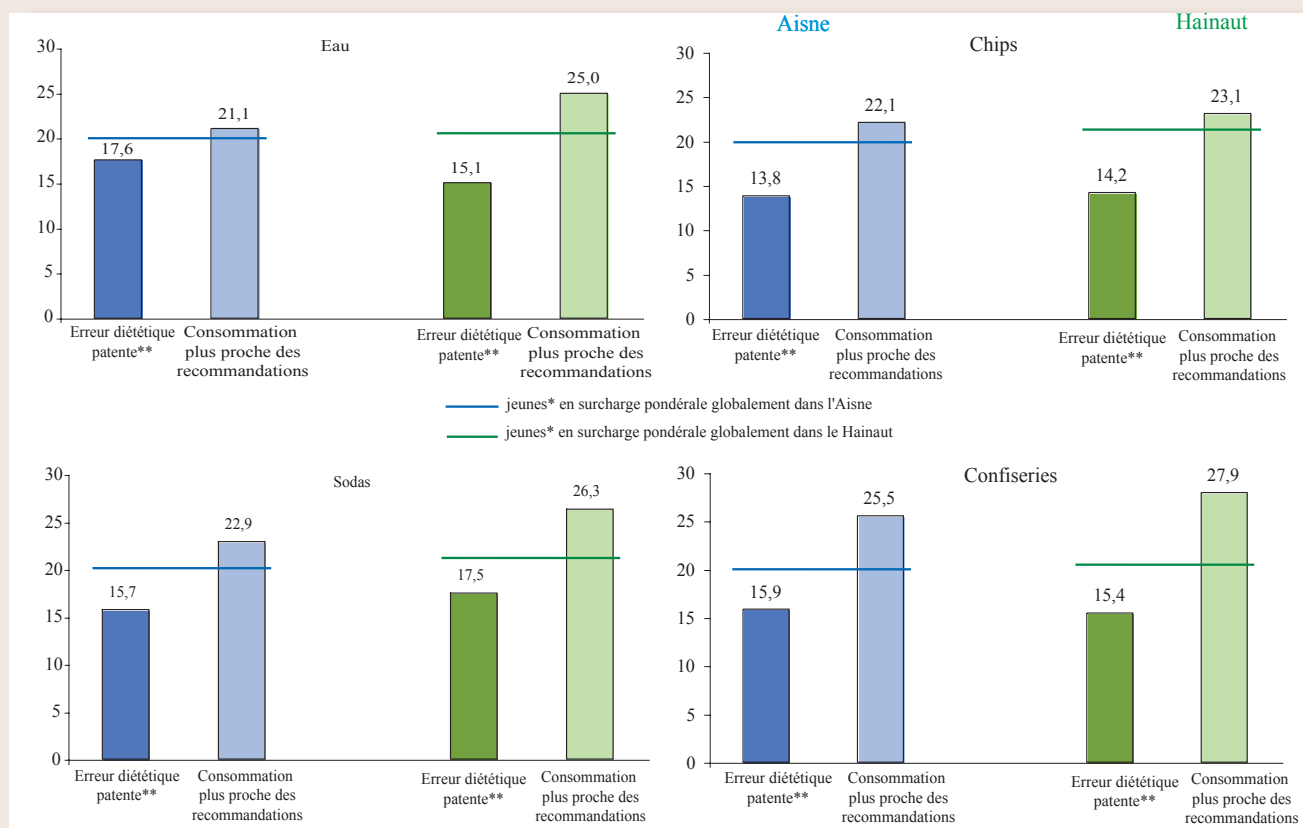
Proportion standardisée* de jeunes disposant d'un ordinateur à la maison (en %)

	1997	2004
Aisne		
11 ans	49,6	77,5
14 ans	50,8	79,2
17 ans	46,1	74,7
Ensemble***	49,4	77,7
Hainaut		
11 ans	nr**	80,0
14 ans	nr**	86,7
17 ans	nr**	83,3
Ensemble***	nr**	83,2

Source : ORS Picardie, OSH - 1997 et 2004

Analyses croisées

Proportions standardisées* de jeunes en surcharge pondérale selon qu'ils respectent ou non le Plan national nutrition santé** en 2004 (en %)

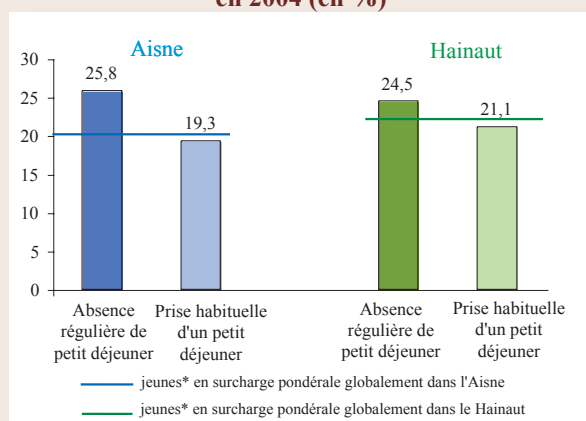


Source : ORS Picardie, OSH - 2004

* standardisation sur le sexe et l'âge. Population de référence : les populations belges et françaises enquêtées en 2004

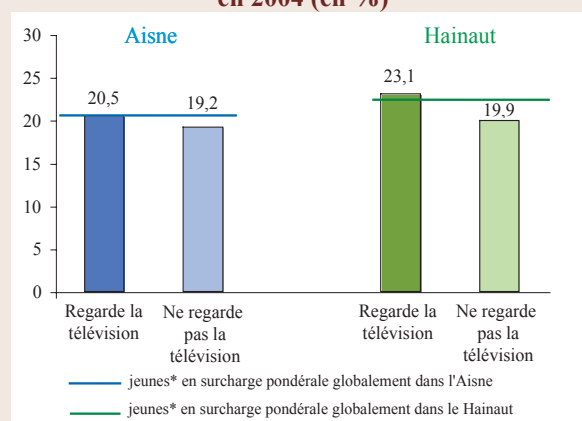
** cf. liste des erreurs patentes à partir du PNNS français p. 7

Proportions standardisées* de jeunes en surcharge pondérale selon...
...qu'ils sautent habituellement le petit déjeuner pendant la semaine de classe en 2004 (en %)



Source : ORS Picardie, OSH - 2004

Proportions standardisées* de jeunes en surcharge pondérale selon...
...qu'ils regardent ou non la télévision entre 16 et 20 heures les jours d'école en 2004 (en %)



Source : ORS Picardie, OSH - 2004

* standardisation sur le sexe et l'âge. Population de référence : les populations belges et françaises enquêtées en 2004

Regard transfrontalier

Les comportements des jeunes en surcharge pondérale pour ce qui concerne le respect d'une alimentation équilibrée, telle que défini par le Plan national nutrition santé en France, sont assez proches de part et d'autre de la frontière franco-belge. On constate en effet que les jeunes en surcharge pondérale sont plus nombreux à se retrouver dans le groupe qui a une consommation proche des recommandations, que ce soit pour les boissons (eau ou sodas) ou pour le grignotage (chips et confiseries).

Si le message semble bien passé pour plutôt éviter les produits super-caloriques parmi les jeunes en surcharge pondérale, la culture d'un petit déjeuner pris régulièrement n'est pas aussi simple. En effet, les jeunes en surcharge pondérale sont plus importants dans le groupe déclarant ne pas prendre régulièrement un petit déjeuner; plus particulièrement de la part des jeunes axonnais.

Le croisement entre surcharge pondérale et certaines habitudes de vie fait apparaître des relations significatives. Il existe en effet une corrélation conséquente entre l'excès de poids et le fait de sauter régulièrement le petit déjeuner pendant la semaine de classe. Ils sont ainsi un sur quatre à se trouver en surcharge pondérale parmi ceux qui déclarent avoir une absence régulière de petit déjeuner pendant les semaines de classe.

Dans une moindre mesure, les jeunes qui déclarent ne pas regarder la télévision entre 16 heures et 20 heures, créneau plutôt favorable à la pratique d'activités physiques, sont moins nombreux à présenter une surcharge pondérale.

On retrouve sensiblement la même tendance si on s'intéresse aux jeunes qui regardent la télévision au-delà de 20 heures. Il faut d'ailleurs signaler une proportion de jeunes en surcharge pondérale plus importante parmi les garçons de 11 ans qui regardent la télévision après 20 heures.

Pour ce qui concerne la relation entre excès de poids et pratique alimentaire, on constate qu'il y a une volonté des jeunes en surcharge pondérale (et de leurs parents) de respecter un certain équilibre alimentaire, notamment par rapport aux produits apportant de nombreuses calories. Mais, cela peut être également une sous-déclaration car ces jeunes savent qu'ils ne devraient pas consommer ces produits. On mesure en tout cas toute la complexité dans l'interprétation des résultats à partir de telles données déclaratives.

Ainsi, pour ce qui concerne les boissons sucrées de type soda, il apparaît qu'elles sont plutôt moins consommées par les jeunes en surcharge pondérale et remplacées par une consommation plus régulière d'eau. Concernant la consommation quasi-quotidienne d'eau, on remarque qu'elle est plus prisee par les Hainuyers en surcharge pondérale que les Axonnais présentant la même morphologie.

C'est le même constat si on s'intéresse aux produits caractéristiques du grignotage : chips ou confiseries. Les jeunes en surcharge pondérale sont en effet moins nombreux à se retrouver dans le groupe ayant une consommation plutôt mauvaise en regard du Plan national nutrition santé. À noter que les pourcentages observés entre le Hainaut et l'Aisne sont très proches : un peu plus de 15 % de jeunes en surcharge pondérale parmi ceux ont une surconsommation de confiseries et autour de 14 % pour ceux qui ont une surconsommation de chips.

Le tableau ci-contre est le résultat d'une régression logistique ayant intégré les différentes variables présentées. On retrouve les principales caractéristiques énoncées ci-dessus, à savoir que les jeunes en surcharge pondérale sont moins nombreux à commettre des surconsommations sur le grignotage (chips et confiseries) et sur les sodas et une sous-consommation d'eau. À l'inverse, ils sont plus nombreux à sauter le petit déjeuner et à regarder la télévision entre 16 et 20 heures*. Enfin, on retrouve naturellement ce qui était ressorti des précédentes régressions, à savoir un lien entre présenter un poids supérieur à la normale et le nombre de revenus du ménage et la catégorie socioprofessionnelle du père.

Régression logistique où la variable dépendante est le fait de présenter un poids supérieur à la normale en 2004^a

Région		
Aisne	1,00	
Hainaut	1,08	0,92-1,28
Sexe		
Filles	1,00	
Garçons	1,10	0,98-1,27
Âge		
11 ans	1,28	0,99-1,57
14 ans	1,20	0,97-1,46
17 ans	1,00	
Revenu ^b		
Aucun	1,80 ^{***}	1,26-2,57
1 revenu	1,20 [*]	1,02-1,42
2 revenus	1,00	
Catégorie socioprofessionnelle du père		
Travail manuel non qualifié	1,54 ^{***}	
Travail manuel qualifié, artisans, commerçants et petits indépendants	1,30	0,90-1,27
Employés moyennement qualifiés	1,18	0,90-1,30
Cadres et professions libérales	1,00	
Télévision entre 16 h et 20 h		
Oui	1,21 [*]	1,03-1,44
Non	1,00	
Pratique régulière d'un sport		
Oui	1,00	
Non	1,11	0,94-1,31
Sauter régulièrement le petit déjeuner		
Oui	1,42 ^{***}	1,17-1,72
Non	1,00	
Surconsommation de chips		
Oui	1,00	
Non	1,42 ^{**}	1,14-1,78
Surconsommation de confiseries		
Oui	1,00	
Non	1,81 ^{***}	1,54-2,13
Surconsommation de sodas		
Oui	1,00	
Non	1,48 ^{***}	1,24-1,76
Sous-consommation d'eau		
Oui	1,00	
Non	1,51 ^{***}	1,25-1,84

Source : ORS Picardie, OSH - 2004

a ajusté par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, la région de résidence, le niveau de revenu et la catégorie socioprofessionnelle du père

b le nombre de revenus correspond au nombre de parents exerçant une activité professionnelle

* 0,01 < p < 0,05 ; ** 0,001 < p < 0,01 ; *** p < 0,001

* la régression avec les mêmes variables mais remplaçant regarder la télévision entre 16 et 20 heures par la regarder après 20 heures est significative également avec un odds-ratio ajusté de 1,39 (pour ceux qui regardent la télévision par rapport à ceux qui ne la regardent pas avec un p < 0,001).

Caractéristique commune (9)
entre l'Aisne et le Hainaut :

«Une pratique similaire autour du grignotage et de la boisson pour les jeunes en surcharge pondérale».

Caractéristique commune (10)
entre l'Aisne et le Hainaut :

«Une prise régulière du petit déjeuner qui ne semble pas toujours comprise par les jeunes en surcharge pondérale».

Quelques points à retenir

- En 2004, quels que soient l'âge, le sexe et la zone géographique, un jeune sur cinq est en surcharge pondérale. Les filles sont plus nombreuses que les garçons à présenter un excès de poids à 11 ans, inversement à ce qu'il se produit à 14 et 17 ans.
- Entre 1997 et 2004, si la prévalence de la surcharge pondérale est restée stable dans le Hainaut, dans l'Aisne, hormis chez les garçons de 14 ans, la proportion a augmenté ce qui fait que les écarts de part et d'autre de la frontière se sont réduits.
- En 2004, quels que soient, l'âge et la zone géographique, les filles sont toujours deux fois moins nombreuses à pratiquer au moins 2 fois par semaine un sport.
- Entre 1997 et 2004, quels que soient l'âge, le sexe et la zone géographique, la pratique d'une activité régulière s'est réduite de façon sensible, s'accompagnant dans l'Aisne d'une diminution de la pratique au sein d'un club (restée stable dans le Hainaut).
- En 2004, le saut régulier du petit déjeuner est une pratique qui augmente avec l'âge chez les jeunes. Cette augmentation est plus importante chez les filles que chez les garçons, d'une part, et dans le Hainaut que dans l'Aisne, d'autre part.
- Entre 1997 et 2004, si le pourcentage de jeunes sautant habituellement le petit déjeuner a plutôt stagné en Hainaut, cette habitude a augmenté dans l'Aisne, doublant pratiquement en sept ans ; elle reste inférieure à la situation hainuyère.
- En 2004, ce sont les jeunes âgés de 14 ans qui sont les plus grands consommateurs de télévision, notamment après la classe les jours d'école. Les jeunes Axonnais de 17 ans sont plus du double à ne pas regarder la télévision par rapport aux Hainuyers.
- Entre 1997 et 2004, ce sont 50 % de jeunes Axonnais de plus qui disposent d'un ordinateur à la maison, ce qui ne les empêche cependant pas d'être encore un peu moins nombreux à en être équipés que les jeunes Hainuyers.

Méthodologie

Cette plaquette présente les résultats de deux enquêtes sur la santé des jeunes. La première s'est déroulée pendant l'année scolaire 1997-1998 et la seconde en 2003-2004 sur base de protocoles quasi semblables. Les deux enquêtes comportaient trois modules : un questionnaire auto-administré portant sur la perception de la santé et les comportements de santé (alimentation, activité physique, consommation de substances psycho-actives...), un module de biométrie (mesure du poids, de la taille et de la tension artérielle) et un module de biologie clinique (profil des lipides sanguins). Des caractéristiques socioéconomiques permettaient de mettre les résultats en perspective et d'étudier les inégalités de santé. En 2004, la base d'échantillonnage était constituée de l'ensemble des classes de 5^e primaire(B)/CM2(F), 2^e secondaire(B), quatrième(F) et 4^e secondaire(B)/seconde(F). En 1997, la méthode d'échantillonnage était la même qu'en 2004 pour la Belgique, mais en France, l'échantillon était constitué d'individus nés en 1986, 1983 et 1980. Cette petite différence a conduit à sélectionner un sous-échantillon de l'ensemble des observations pour les comparaisons entre 1997 et 2004. Pour les analyses portant uniquement sur les données 2003-2004, les résultats sont basés sur l'ensemble des jeunes interrogés.

L'échantillon a respecté les proportions d'élèves inscrits selon leur filière et leur réseau d'enseignement.

Le mode d'administration de l'enquête a été légèrement différent en France et en Belgique : dans l'Aisne, le questionnaire était supervisé par un enseignant et les examens biométriques ont été réalisés par des infirmières ou des médecins scolaires, des infirmières libérales ou des médecins de l'observatoire régional de santé de Picardie. En Belgique, une équipe d'infirmières de l'Observatoire de la Santé du Hainaut, spécialisées dans les enquêtes, a supervisé le questionnaire et réalisé les examens biométriques. Dans le Hainaut, les prélèvements sanguins et les analyses biologiques ont été effectués par des laboratoires d'hôpitaux (Hôpital Ambroise Paré en 1997 et CHU Tivoli en 2004) et en France, par la Bio-banque de Picardie. Des analyses croisées ont permis de valider les résultats.

La base totale pour les deux régions et les deux années comprend 12 721 individus et plusieurs centaines de variables.

Les résultats Aisne/Hainaut et leur comparaison sont présentés sous forme de fiches thématiques.

Aide à la lecture

Afin de permettre une lecture aisée des résultats, le choix de couleur a été conservé d'une illustration à l'autre : dégradé de bleu pour le département de l'Aisne, dégradé de vert pour la province du Hainaut. Lorsqu'une partie d'un paragraphe est consacrée à une seule entité géographique, le texte reprend la couleur de cette entité. Par ailleurs, la plupart des illustrations présente des découpages suivant trois âges. Il s'agit en réalité d'une moyenne de l'âge des élèves appartenant aux classes mentionnées ci-dessus.

Ce document a été imprimé à 200 exemplaires en mai 2006 par l'ORS Picardie.

Il a été rédigé par Olivier Zielinski, Sophie Debuissier, Philippe Lorenzo et Alain Trugeon (ORS Picardie) et par Philippe Bosman et Véronique Tellier (OSH).

Il a été mis en page par Sylvie Bonin et Anne Ducamp.

Observatoire régional de santé de Picardie

Siège social Faculté de médecine 3, rue des Louvels F-80036 Amiens cedex 1
Antenne de l'Aisne 116, rue Léon Nanquette F-02000 Laon

Tél : 33 3 22 82 77 24 Télécopie : 33 3 22 82 77 41 E-mail : ors@sa.u-picardie.fr
Tél : 33 3 23 79 08 55 Télécopie : 33 3 23 79 08 55 http://www.ors.u-picardie.fr

Observatoire de la Santé du Hainaut

Siège social 1 rue Saint Antoine B-7021 Havré

Tél : 32 65 87 96 00 Télécopie : 32 65 87 96 79 E-mail : observatoire.sante@hainaut.be